

MAIRIE

05130 VALSERRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 9 JUILLET 2004

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11 | 11 | 11 |

L'an deux mille quatre

et le neuf juillet à dix huit heures, trente

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Monsieur Yves JAUSSAUD, Maire.

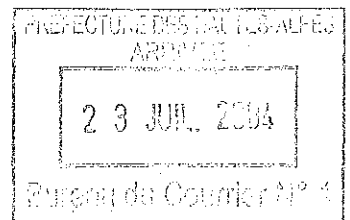
Présents : René GAILLARD - Jean SARRET - Denis DELOGU - Evelyne EYNAUD
Jacques GAUDIN - Eric GUIRAMAND - Denise MARTIN.

Absents : Jean-Paul MAGALLON procuration à René GAILLARD.
Jean-Paul JABOC procuration à Denis DELOGU.
Colette MICHEL procuration à Evelyne EYNAUD.

Secrétaire(s) de séance : Denise MARTIN.

Le Maire propose aux conseillers municipaux d'instaurer un Droit de Prémption Urbain dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé le 20 février 2004, ce droit existait précédemment dans le Plan d'Occupation des Sols.

Après délibération,



Date de la convocation
3 juillet 2004

Date d'affichage
3 juillet 2004

Objet de la délibération
Instauration d'un Droit de
Prémption Urbain.

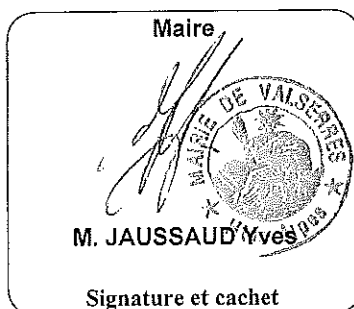
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 23.07.2004

et publication ou notification
du 24.07.2004

le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du Maire et décide d'instaurer un Droit de Prémption Urbain dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi fait et délibéré à Valserrres, le jour, mois et an susdits.



Handwritten signatures of council members and the mayor.